

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/07/2025 - 27009 - 2015 D 00863 - 812 095 834 - A.A.D Avocats

*certifiés conformes
la gérance*

SELARL AAD AVOCATS

42 rue de Metz

31000 TOULOUSE

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024*

Activité principale de l'entreprise : ACTIVITES JURIDIQUES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à BALMA
Le 09/05/2025

DUTAU Marc
Expert-comptable

POLE SUD HAUTE GARONNE

*1 ESPL ALBERT SCHWEITZER
BATIMENT 3
31130 BALMA
05 61 00 92 92*

SELARL AAD AVOCATS
42 rue de Metz
31000 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- Attestation des comptes	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 8
- Détail Compte de résultat	9 à 11
- Liasse 2065	12 et 13
- Liasses 2050 à 2059-F	14 à 30

POLE SUD HAUTE GARONNE
1 ESPL ALBERT SCHWEITZER
BATIMENT 3
31130 BALMA
05 61 00 92 92

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SELARL AAD AVOCATS
42 rue de Metz
31000 TOULOUSE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 085 704 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	530 721 Euros
- Résultat net comptable,	133 231 Euros

Fait à BALMA
Le 09/05/2025

DUTAU Marc
Expert-comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 925	640	1 285	1 285		
	Fonds commercial (1)	100 000		100 000	100 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 165	789	376	651	275-	42. 21-
	Autres immobilisations corporelles	55 704	27 701	28 003	30 657	2 653-	8. 65-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	14 670		14 670	14 670		
Total II		173 464	29 129	144 335	147 262	2 928-	1. 99-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	380 849	7 654	373 195	243 554	129 640	53. 23
	Autres créances	5 636		5 636	22 302	16 667-	74. 73-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	319 100	180 900	56. 69
	Disponibilités	62 396		62 396	55 852	6 545	11. 72
	Charges constatées d'avance (3)	143		143	19	124	639. 99
	Total III	949 024	7 654	941 370	640 828	300 542	46. 90
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 122 488	36 783	1 085 704	788 090	297 614	37. 76

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

14 670

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 105 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	105 000	105 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 500	10 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	418 635	426 515	7 880-	1. 85-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 231	10 920	122 311	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	667 367	552 935	114 431	20. 70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	92 246	91 966	280	0. 30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 253	8 490	1 237-	14. 57-
	Dettes fiscales et sociales	102 673	50 569	52 104	103. 04
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	20 025	84 130	64 105-	76. 20-
	Produits constatés d'avance (1)	196 141		196 141	
	Total IV	418 338	235 155	183 183	77. 90
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 085 704	788 090	297 614	37. 76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

418 338 235 155

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	1 285. 00	1 285. 00		
20500000 CONCESSION BREVETS LOGICIELS	1 925. 00	1 925. 00		
28050000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	640. 00-	640. 00-		
FONDS COMMERCIAL	100 000. 00	100 000. 00		
20700000 FONDS COMMERCIAL	100 000. 00	100 000. 00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	376. 17	650. 94	274. 77-	42. 21-
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 164. 99	1 164. 99		
28154000 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	788. 82-	514. 05-	274. 77-	53. 45-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 003. 33	30 656. 55	2 653. 22-	8. 65-
21810000 INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.	26 988. 00	26 988. 00		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	6 500. 90	6 500. 90		
21830000 MAT.BUREAU & MAT.INFORMAT	13 253. 41	11 269. 67	1 983. 74	17. 60
21840000 MOBILIERS	7 411. 57	5 093. 82	2 317. 75	45. 50
21841000 OEUVRES D'ART	1 550. 00	1 550. 00		
28181000 AMORT. INSTAL. AGENCEM.	6 346. 00-	3 739. 00-	2 607. 00-	69. 72-
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	4 786. 90-	3 442. 00-	1 344. 90-	39. 07-
28183000 AMORT. MAT.BUREAU. INFORM	11 611. 67-	10 992. 84-	618. 83-	5. 63-
28184000 AMORT. MOBILIERS	3 405. 98-	1 317. 00-	2 088. 98-	158. 62-
28184100 AMORT. OEUVRES D'ART	1 550. 00-	1 255. 00-	295. 00-	23. 51-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 670. 00	14 670. 00		
27500000 DEPOTS & CAUTION. VERSES	14 670. 00	14 670. 00		
Total II	144 334. 50	147 262. 49	2 927. 99-	1. 99-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	373 194. 66	243 554. 45	129 640. 21	53. 23
41100000 CLIENTS	365 966. 95	234 472. 49	131 494. 46	56. 08
41600000 CLIENTS DOUTEUX	9 153. 74	9 153. 74		
41810000 CLIENTS - FAE	5 728. 00	7 582. 25	1 854. 25-	24. 46-
49100000 DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS	7 654. 03-	7, 654. 03-		
AUTRES CREANCES	5 635. 67	22 302. 43	16 666. 76-	74. 73-
40100000 FOURNISSEURS	179. 90	805. 23	625. 33-	77. 66-
42110000 REMUNERATIONS PERSONNEL		900. 00	900. 00-	100. 00-
44400000 ETAT. IMPOT SUR BENEFICES		5 962. 00	5 962. 00-	100. 00-
44562000 TVA S/ IMMOBILISATIONS		4 993. 36	4 993. 36-	100. 00-
44566000 TVA AUTRES BIENS/SERVICES	310. 49	622. 61	312. 12-	50. 13-
44566200 TVA S/ OP. INTRACOMMUNAUTAIRES		4. 22	4. 22-	100. 00-
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 142. 00		1 142. 00	
44583000 TVA A REGULARISER	4 003. 28		4 003. 28	
44586000 TVA/FACTURES NON PARVEN.		0. 28	0. 28-	100. 00-
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR		9 014. 73	9 014. 73-	100. 00-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	500 000. 00	319 099. 67	180 900. 33	56. 69
50800000 VALEUR MOBILIERE	500 000. 00	319 099. 67	180 900. 33	56. 69
DISPONIBILITES	62 396. 33	55 851. 67	6 544. 66	11. 72
51200000 CIC - COMPTE COURANT PRO	62 396. 33	55 851. 67	6 544. 66	11. 72

DETAIL BILAN ACTIF	
--------------------	--

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	143. 04	19. 33	123. 71	639. 99
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	143. 04	19. 33	123. 71	639. 99
Total III	941 369. 70	640 827. 55	300 542. 15	46. 90
TOTAL GENERAL	1 085 704. 20	788 090. 04	297 614. 16	37. 76

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	105 000. 00	105 000. 00		
10130000 CAPITAL	105 000. 00	105 000. 00		
RESERVE LEGALE	10 500. 00	10 500. 00		
10611000 RESERVE LEGALE	10 500. 00	10 500. 00		
AUTRES RESERVES	418 635. 30	426 514. 86	7 879. 56-	1. 85-
10680000 AUTRES RESERVES	418 635. 30	426 514. 86	7 879. 56-	1. 85-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	133 231. 23	10 920. 44	122 310. 79	NS
Total I	667 366. 53	552 935. 30	114 431. 23	20. 70
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	92 246. 48	91 966. 35	280. 13	0. 30
16500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS	1 500. 00	1 500. 00		
45500000 COMPTE COURANT A. AMICHAUD	90 746. 48	90 466. 35	280. 13	0. 31
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 252. 53	8 489. 89	1 237. 36-	14. 57-
40100000 FOURNISSEURS	4 658. 01	5 750. 40	1 092. 39-	19. 00-
40800000 FOURNISSEURS FACT. N/PARV	2 594. 52	2 739. 49	144. 97-	5. 29-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	102 672. 98	50 568. 82	52 104. 16	103. 04
42100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	132. 42	1 031. 23	898. 81-	87. 16-
42820000 PERSONNEL.DETTES PROV.C.P	142. 89		142. 89	
43100000 SECURITE SOCIALE	394. 75	125. 57	269. 18	214. 37
43708000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1. 90		1. 90	
43720000 RETRAITE HUMANIS	85. 53		85. 53	
43740000 PREVOYANCE KERIALIS	114. 80		114. 80	
43800000 ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A		1. 65	1. 65-	100. 00-
43820000 CHARGES SOC / CONGES PAYES	39. 38		39. 38	
43860100 COTISATIONS TNS A PAYER	9 398. 00	12 625. 00	3 227. 00-	25. 56-
44400000 ETAT. IMPOT SUR BENEFICES	32 480. 00		32 480. 00	
44551000 TVA A DECAISSER		579. 00	579. 00-	100. 00-
44571700 TVA COLLECTEE 20 %	57 451. 66	32 552. 06	24 899. 60	76. 49
44579000 ETAT - TVA COLLECTEE INTRACOM		4. 22	4. 22-	100. 00-
44580000 TVA COLLECTEE - CLTS DOUTEUX	1 499. 71	1 499. 71		
44583000 TVA A REGULARISER		2 125. 13	2 125. 13-	100. 00-
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR	870. 00		870. 00	
44860100 ETAT - TA LIBERATOIRE	22. 72	16. 75	5. 97	35. 64
44860200 ETAT - FORM. PRO A PAYER	39. 22	8. 50	30. 72	361. 41
AUTRES DETTES	20 024. 79	84 129. 68	64 104. 89-	76. 20-
41100000 CLIENTS	15 837. 29	15 270. 09	567. 20	3. 71
41980000 CLIENTS - AAE		67 019. 64	67 019. 64-	100. 00-
46700000 AUTRES CPTES DEBITEURS OU CRED	437. 88		437. 88	
46710000 DEBOURS NON SOUMIS	3 749. 62	1 839. 95	1 909. 67	103. 79
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	196 140. 89		196 140. 89	
48700000 PRODUITS CSTATES D'AVANCE	196 140. 89		196 140. 89	
Total IV	418 337. 67	235 154. 74	183 182. 93	77. 90
TOTAL GENERAL	1 085 704. 20	788 090. 04	297 614. 16	37. 76

DETAIL COMPTE DE RESULTAT				
	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024 12		31/12/2023 12	
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	530 720. 70		170 813. 56	47. 46
70620000 DROITS DE PLAIDOIRIE	8 225. 33		2 168. 98	35. 81
70630000 HONORAIRES 20%	495 336. 37		199 294. 23	67. 32
70660000 PROVISIONS S/ FRAIS/HONORAIRES	19 959. 00		30 649. 65-	60. 56-
70830000 LOCATIONS DIVERSES	7 200. 00			
Chiffre d'affaires NET	530 720. 70		170 813. 56	47. 46
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES			2 144. 70-	100. 00-
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI			2 144. 70-	100. 00-
AUTRES PRODUITS	7. 24		74. 67-	91. 16-
75800000 PROD.DIVERS GESTION COUR.	7. 24		74. 67-	91. 16-
Total des Produits d'exploitation	530 727. 94		168 594. 19	46. 56
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	144 305. 77		4 519. 91	3. 23
60440000 RETRO HONORAIRES LEA TONDINI	23 613. 13		5 186. 87-	18. 01-
60450000 RETRO. HONO. V. TERRAL-PRITON	4 501. 60		4 501. 60	
60610000 ELECTRICITE	515. 08		21. 86	4. 43
60610400 GAZ	1 245. 41		443. 34-	26. 25-
60630000 FOURN. ENTRE. & PETIT EQUIP.	5 259. 12		1 308. 38	33. 12
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	829. 93		384. 30-	31. 65-
61321000 LOYER PARKING SAINT ETIENNE	5 112. 00			
61322000 LOYER BUREAUX TOULOUSE	29 484. 00			
61323000 LOYER BUREAU SEIGNOSSE	3 600. 00			
61350000 LOCATION ONE&ONE HEBERGEMENT	324. 38		0. 31	0. 10
61351000 LOCATIONS SECIB	1 663. 20		1 663. 20	
61353000 LOCATION BIP AND GO	7. 26		6. 94-	48. 87-
61357000 LOCATION MIDI TELECOM			1 720. 95-	100. 00-
61400000 CHARGES LOCATIVES & COPRO	2 520. 00		2 553. 00-	50. 33-
61510000 ENTRETIEN LOCAUX	1 453. 08		195. 83	15. 58
61561000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	472. 01		472. 01	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	484. 22		949. 27-	66. 22-
61830000 FORMATIONS			280. 00-	100. 00-
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 832. 00		156. 00-	5. 22-
62263000 HONORAIRES DIVERS	4 600. 00		4 587. 25	NS
62265000 HONORAIRES SOCIAL	300. 00		70. 00	30. 43
62266000 HONORAIRES JURIDIQUES			850. 00-	100. 00-
62267000 HONORAIRES COACHING	300. 00		300. 00	
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	1 099. 12		760. 00	224. 11
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	176. 90		2 220. 90-	92. 62-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	665. 55		887. 42-	57. 14-
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	44. 39		16. 23	57. 63
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 497. 06		903. 24-	16. 73-
62510002 FRAIS LEA TONDINI	5 200. 88		1 153. 38-	18. 15-
62550000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	27 587. 62		70. 89	0. 26
62560000 MISSIONS	1 732. 24		539. 77	45. 26
62570000 RECEPTIONS	2 401. 48		462. 05-	16. 14-
62600100 AFFRANCHISSEMENT	360. 84		92. 41	34. 43
62600200 TELEPHONES & INTERNET	767. 92		36. 40-	4. 53-
62600300 KOESIO	1 713. 19		1 713. 19	
62610000 TELECOM	152. 70		87. 32	133. 56
62700000 FRAIS BANCAIRES	439. 06		211. 17-	32. 48-
62810000 COTISATIONS DIVERSES	127. 32		47. 32	59. 15

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62820000 COTISATIONS ORDRE AVOCATS	5 869. 00	605. 00	5 264. 00	870. 08
62821000 COTISATIONS CNB	468. 59	50. 00	418. 59	837. 18
62830000 DROITS DE PLAIDOIRIE	1 885. 49	1 090. 51	794. 98	72. 90
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 356. 67	2 145. 38	211. 29	9. 85
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	51. 78	14. 34	37. 44	261. 09
63130000 FORMAT PROF CONTINUE	79. 01	21. 85	57. 16	261. 60
63350000 TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	7. 88	2. 19	5. 69	259. 82
63511000 CFE	2 218. 00	2 107. 00	111. 00	5. 27
SALAIRES ET TRAITEMENTS	195 951. 82	187 774. 94	8 176. 88	4. 35
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	11 296. 03	4 384. 85	6 911. 18	157. 61
64120000 CONGES PAYES	142. 89		142. 89	
64130000 GRATIFICATIONS STAGE		4 658. 70	4 658. 70-	100. 00-
64131000 PRIMES	2 271. 38	721. 43	1 549. 95	214. 84
64161000 REMUNERATION A. AMICHAUD	130 000. 00	130 000. 00		
64162000 COTISATIONS URSSAF - GERANT	29 797. 00	22 000. 00	7 797. 00	35. 44
64162010 PROV COTIS URSSAF GERANT	3 227. 00-	11 836. 00	15 063. 00-	127. 26-
64164000 COTISATIONS RETRAITE - GERANT	21 976. 00	12 789. 00	9 187. 00	71. 84
64164100 PROV COTIS RETRAITE GERANT		813. 00-	813. 00	100. 00
64165000 COTISATION MADELIN GENERATION	2 127. 24	1 802. 76	324. 48	18. 00
64165100 COTISATION MADELIN SWISSLIFE	1 568. 28	395. 20	1 173. 08	296. 83
CHARGES SOCIALES	13 474. 71	11 283. 25	2 191. 46	19. 42
64510000 COTISATIONS SECURITE SOCIALE	1 573. 55	725. 17	848. 38	116. 99
64520000 COTISATIONS PREVOYANCE	295. 14		295. 14	
64530000 COTISATIONS RETRAITE	192. 67		192. 67	
64540000 COTISATIONS A POLE EMPLOI	243. 13		243. 13	
64550000 CHARGES SOC.SUR CONGES PAYES	39. 38		39. 38	
64580000 COTISATIONS AUX AUTRES ORG SOC	2. 52		2. 52	
64710000 ABONDEMENT PEE	3 709. 44	3 519. 36	190. 08	5. 40
64711000 ABONDEMENT PERCO	7 418. 88	7 038. 72	380. 16	5. 40
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	7 229. 48	4 626. 99	2 602. 49	56. 25
68112000 DOT. AMORT. IMMOS CORP.	7 229. 48	4 626. 99	2 602. 49	56. 25
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		5 523. 03	5 523. 03-	100. 00-
68174000 DOTATIONS DEPR. CLIENTS		5 523. 03	5 523. 03-	100. 00-
AUTRES CHARGES	287. 29	474. 95	187. 66-	39. 51-
65100000 REDEVANCES		168. 60	168. 60-	100. 00-
65110000 REDEVANCES - prest intracom	282. 24	254. 06	28. 18	11. 09
65800000 CHARG. DIVERSES GESTION COUR.	5. 05	52. 29	47. 24-	90. 34-
Total des Charges d'exploitation	363 605. 74	351 614. 40	11 991. 34	3. 41
Résultat d'exploitation	167 122. 20	10 519. 35	156 602. 85	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 008. 74	2 420. 97	2 587. 77	106. 89
76800000 PRODUITS FINANCIERS CAT	5 008. 74	2 420. 97	2 587. 77	106. 89
Total des Produits financiers	5 008. 74	2 420. 97	2 587. 77	106. 89

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	155. 71	92. 88	62. 83	67. 65
66160000 INTERETS BANCAIRES	155. 71	92. 88	62. 83	67. 65
Total des Charges financières	155. 71	92. 88	62. 83	67. 65
Résultat financier	4 853. 03	2 328. 09	2 524. 94	108. 46
Résultat courant avant impôts	171 975. 23	12 847. 44	159 127. 79	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	38 744. 00	1 927. 00	36 817. 00	NS
69500000 IMPOT SUR LES BENEFICES	38 744. 00	1 927. 00	36 817. 00	NS
Total des produits	535 736. 68	364 554. 72	171 181. 96	46. 96
Total des charges	402 505. 45	353 634. 28	48 871. 17	13. 82
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	133 231. 23	10 920. 44	122 310. 79	NS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:														Adresse du siège social:															
SELARL AAD AVOCATS														42 rue de Metz															
SIRET		8	1	2	0	9	5	8	3	4	0	0	0	1	4	31000 TOULOUSE													
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:															

REGIME FISCAL DES GROUPEES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

[illegible]

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITES JURIDIQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		129 475	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

Option 2: To create a budgetary incentive, the government could consider a system of cost-sharing, whereby the government would share a portion of the costs of the program with the private sector. This could be done through a variety of mechanisms, such as a cost-sharing agreement or a public-private partnership.	Option 3: To create a budgetary incentive, the government could consider a system of cost-sharing, whereby the government would share a portion of the costs of the program with the private sector. This could be done through a variety of mechanisms, such as a cost-sharing agreement or a public-private partnership.	Option 4: To create a budgetary incentive, the government could consider a system of cost-sharing, whereby the government would share a portion of the costs of the program with the private sector. This could be done through a variety of mechanisms, such as a cost-sharing agreement or a public-private partnership.
---	---	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:						
POLE SUD HAUTE GARONNE 1 ESPL ALBERT SCHWEITZER BATIMENT 3 31130 BALMA <i>Tél: 05 61 00 92 92</i>												
OGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	☐	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date: _____ Lieu TOULOUSE						
						Qualité et nom du signataire: _____						
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné												Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐										

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	18 800	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	18 800			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j				
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	18 800			

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
Mme AMICHAUD-DABIN Armelle 42 rue de Metz 31000 TOULOUSE	105000	2024	130 000				

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 42 rue de Metz		31000 TOULOUSE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 1 2 0 9 5 8 3 4 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 4	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		1 925 AG 640 1 285 1 285	
Fonds commercial (1) AH		100 000 AI 100 000 100 000	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		1 165 AS 789 376 651	
Autres immobilisations corporelles AT		55 704 AU 27 701 28 003 30 657	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		14 670 BI 14 670 14 670	
TOTAL (II) BJ		173 464 BK 29 129 144 335 147 262	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		380 849 BY 7 654 373 195 243 554	
Autres créances (3) BZ		5 636 CA 5 636 22 302	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		500 000 CE 500 000 319 100	
Disponibilités CF		62 396 CG 62 396 55 852	
Charges constatées d'avance (3)* CH		143 CI 143 19	
TOTAL (III) CJ		949 024 CK 7 654 941 370 640 828	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 122 488 1A 36 783 1 085 704 788 090	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 14 670	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.05....0.00.....)	DA	105 000	105 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 500	10 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	418 635	426 515
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	133 231	10 920
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	667 367	552 935
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	92 246	91 966
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 253	8 490
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 673	50 569
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 025	84 130
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	196 141	
	TOTAL (IV)	EC	418 338	235 155
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 085 704	788 090
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	418 338	235 155
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	101 925	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	1 165	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	26 988	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	6 501	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	17 913	LC		LD	4 301		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	52 567	LO		LP	4 301		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	14 670	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	14 670	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	169 162	ØH		ØJ	4 301		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	101 925	1X	101 925		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 165	ML	1 165		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	26 988	MO	26 988		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	6 501	MR	6 501		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	22 215	MU	22 215		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	56 869	NI	56 869		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	14 670	2G	14 670		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	14 670	2H	14 670		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	173 464	ØM	173 464		

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	640	PF		PG		PH	640
TOTAL I		RK	640	RM		RN		RO	640
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	514	QA	275	QB		QC	789
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 739	QE	2 607	QF		QG	6 346
	Matériel de transport	QH	3 442	QI	1 345	QJ		QK	4 787
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 565	QM	3 003	QN		QO	16 568
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	21 260	QV	7 229	QW		QX	28 489
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	21 900	QP	7 229	QQ		QR	29 129

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

POLE SUD HAUTE GARONNE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	7 654	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7 654	TY	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 654	UB	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	14 670	UV	14 670	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	9 154		9 154				
	Autres créances clients			UX	371 695		371 695				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 456		5 456				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	180		180				
	Charges constatées d'avance			VS	143		143				
	TOTAUX				VT	401 297	VU	401 297	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 500		1 500						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 253		7 253						
Personnel et comptes rattachés		8C	275		275						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 034		10 034						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	32 480		32 480					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	59 821		59 821					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	62		62					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	90 746		90 746						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 025		20 025						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	196 141		196 141						
TOTAUX			VY	418 338	VZ	418 338					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS		Néant ☐ *		Exercice N. clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	133 231	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		
	Amendes et pénalités			WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	38 744	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
					WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	WQ	
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
TOTAL I					WR 171 975	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					
	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI 171 975	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN		171 975 XO	

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	182
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	10 920		- Autres réserves	ZD	(7 880)						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	18 800						
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	0						
TOTAL I			OF	10 920	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	10 920				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	28 115	28 800			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	42 711	45 328			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	9 131	4 420			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	64 349	61 238			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	144 306	139 786			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 218	2 107			
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques				ZS		)	9Z	139	38			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	2 357	2 145			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	506 276	354 429			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	13 312	12 708			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*							OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				
									Si oui cocher 1 Sinon 0				
									ZR	0			
RÉGIME DE GROUPE*	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SELARL AAD AVOCATS

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SELARL AAD AVOCATS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AAD Avocats
S.E.L.A.R.L au capital de 105 000 €
42 Rue de Metz
31000 TOULOUSE
RCS 812 095 834

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le résultat distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Dividendes	15.574 euros
-------------------	---------------------

Origine

Bénéfice de la société au 31 décembre 2024	133.231 euros
---	----------------------

Autres réserves	418.635 euros
------------------------	----------------------

Le dividende unitaire brut par part sociale est de 1,48 euro.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social.

Régime fiscal du dividende pour les personnes physiques

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code Général des Impôts), soit sur option expresse, irrévocablement et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13 et 158 du Code Général des Impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Par ailleurs, l'associée unique prend acte qu'en application de l'article L131-6 du code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut de travailleur non salarié dans la Société (ainsi que leur conjoint, partenaire de pacs et leurs enfants majeurs non émancipés) sont assujettis à :

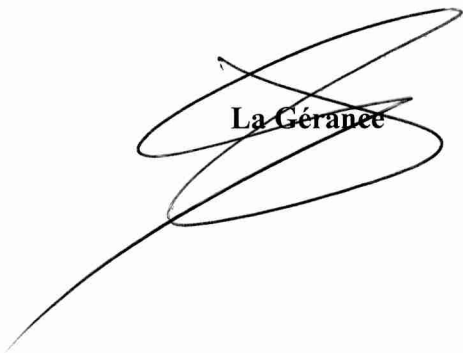
- Prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- Cotisations et contributions TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants, au titre des deux précédents exercices sociaux de la Société :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	13 500 €	-	-
31 décembre 2022	16.778 €	-	-
31 décembre 2023	18.800 €	-	-

Pour copie certifiée conforme


La Gérance